

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 8 (1911)
Heft: 11

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi
du journal
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

HUITIÈME ANNÉE

N° 11

NOVEMBRE 1911

NOVEMBRE

La mémorable période de beau temps de cette année s'est prolongée encore jusqu'au milieu de septembre et nos abeilles ont continué de garnir leurs greniers abondamment pourvus. La station de Cofrane indique même pour les journées du 11 et du 15 septembre encore des augmentations de 1700 et de 1400 grammes. La miellée extraordinaire a donc duré chez nous sans interruption du 24 mai jusqu'au 15 septembre ! A cette date, la pluie est enfin venue désalterer la végétation languissante qui alors, a pris un nouvel essor : dent-de-lion, lierre, trèfle rouge, aster et la charmante érica se mettent à fleurir et si la basse température ne permet plus guère la sécrétion du nectar, nos abeilles y trouvent au moins une abondante moisson de pollen. Aussi aujourd'hui, 16 octobre, nous les voyons arriver en foule, chargées de ce précieux butin qui assure un bon développement de couvain à l'approche du printemps.

Les ruches se trouvent généralement dans de bonnes conditions à l'heure qu'il est ; les populations sont fortes de jeunes abeilles, vu que la ponte s'est continuée jusqu'en octobre ; il y a cependant un nuage à l'horizon : là où on n'a pas eu soin de remplacer une partie des provisions (miellat) par du bon sirop de sucre on risque bien de se trouver à la fin d'un long hiver sans sorties, en présence de la dysenterie. Espérons donc que les abeilles auront quelquefois l'occasion de faire une excursion de propreté.

Et maintenant, cher collègue, as-tu fait tout pour assurer un bon hivernage à tes protégées ? Alors tu verras sans inquiétude arriver les rigueurs de la mauvaise saison ; bien approvisionnées et bien abritées, tes braves petites bêtes, serrées étroitement autour de leur bonne mère, pourront attendre dans une douce quiétude une nouvelle campagne avec ses joies et ses peines.

Maintenant que le rucher ne demande plus si souvent la présence du maître, il a le temps de fondre les déchets de rayons, les gâteaux défectueux ou trop vieux qui n'ont pas pu passer par le cérificateur solaire ; la cire qui provient de cet engin a aussi encore besoin d'être purifiée si on veut obtenir un bon prix à la vente. Pour faire nos feuilles gaufrées, cette seconde manipulation n'est pas nécessaire, les impuretés se déposent au fond de la marmite pendant la fabrication des feuilles.

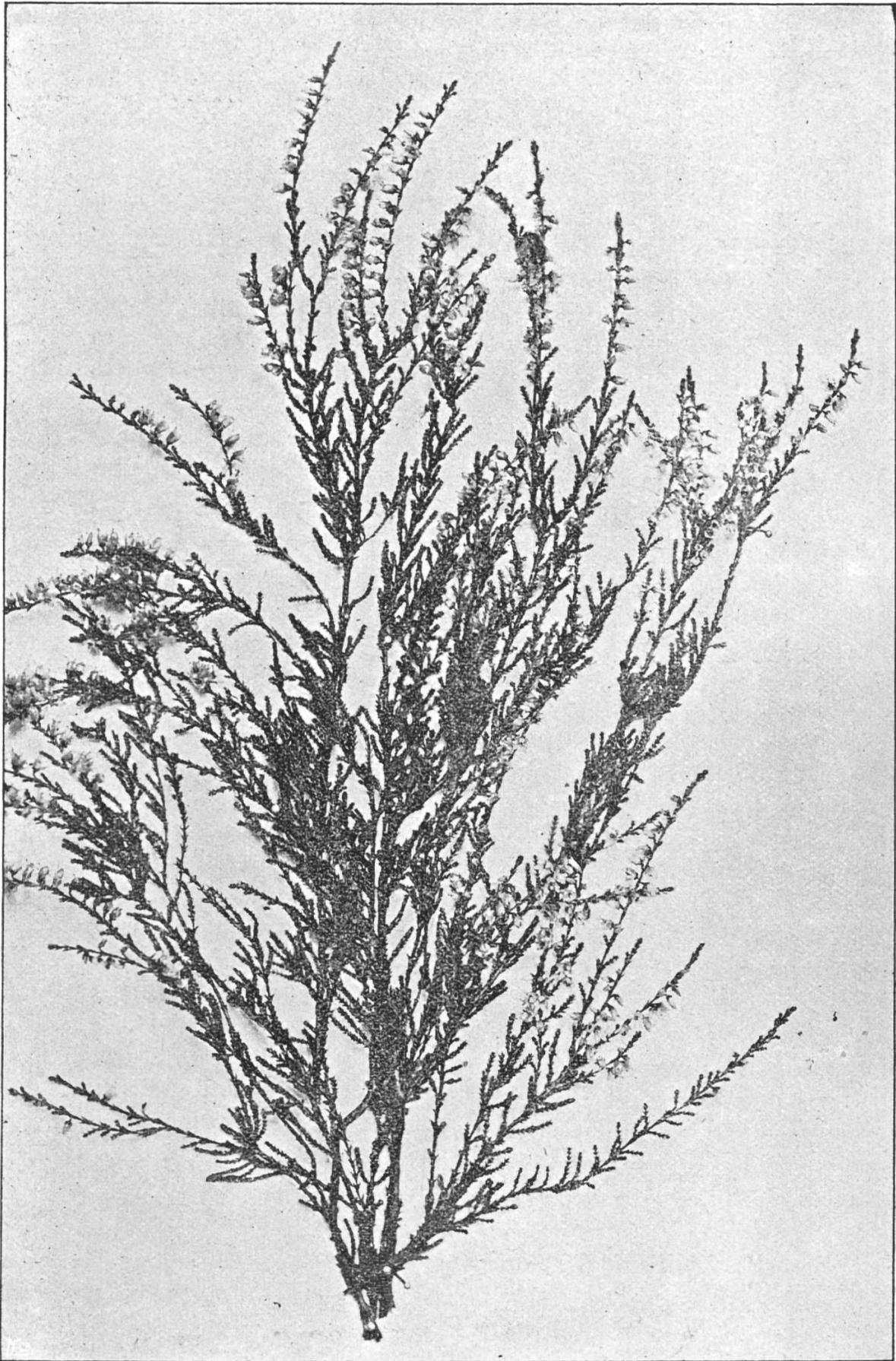
L'apiculteur soigneux répare pendant l'hiver son matériel ; les ruches ont souvent besoin d'être revernies ; on prépare des caisses de réserve ; les supports en bois se pourrissent vite et doivent être souvent remplacés si on veut éviter les culbutes.

Les longues soirées d'hiver se prêtent admirablement à l'étude d'un bon ouvrage sur l'apiculture, je dis l'étude, car trop souvent on croit avoir fait merveille quand on a lu une fois un livre d'un bout à l'autre. Il vaut mieux s'approprier réellement le contenu d'un bon ouvrage, comme la *Conduite du rucher*, de M. Bertrand, ou *L'abeille et la ruche*, de Dadant, que de feuilleter et de parcourir une vingtaine de volumes différents.

Celui qui a le feu sacré cherche de temps en temps des collègues plus avancés, fréquente assidûment les réunions d'apiculteurs ; il travaille aussi un peu pour la communauté en engageant ceux qui se tiennent en dehors à se faire recevoir de la société et à s'abonner au *Bulletin*. Le principal obstacle qui enraie le progrès c'est qu'il y a encore tant de propriétaires de ruches qui ne font partie d'aucune société. Notre société compte seulement 1600 membres, tandis qu'il y a dans nos cantons romands plus de 7000 propriétaires d'abeilles. Ah ! si toutes ces personnes voulaient se joindre à nous, quel immense avantage en résulterait pour tous ! Quelle facilité d'arriver à un prix rémunérateur et uniforme du miel ! On ne verrait plus vendre ce précieux produit à 1 fr. le kilo, tandis que d'autres en obtiennent 2 fr. 50 et plus ; et avec quelle promptitude les bonnes méthodes deviendraient la fortune de tous !

Chers collègues ! c'est là un champ à cultiver et l'hiver est le temps propice, profitez de l'occasion, c'est le devoir de chacun.

Depuis 1901, l'année du quatrième recensement, le nombre des ruches a diminué de 18,621, c'est-à-dire de 8,3 % en Suisse ; n'est-ce pas inquiétant ? Et si l'on compare ce qui existe aujourd'hui à ce qu'on possédait en 1896, la différence est encore plus grande, nous avons 30,186 ruches de moins qu'à cette date ! Le seul canton de Vaud accuse une diminution de 10,897 colonies. Que de quintaux de miel de moins chaque année, que de milliers de francs perdus de la richesse nationale ! Et qu'on ne nous dise pas que c'est la faute des



L'érica en fleur.

mauvaises années ; il y a eu depuis 1886 des périodes où le miel coulait à flots ; qu'on se rappelle seulement les années 1892, 1893, 1899, 1900. C'est plutôt la négligence, le laisser-aller, le manque d'intérêt qui sont la cause de la défaite.

Pourquoi voyons-nous certains cantons où le nombre de ruches a augmenté, comme Zurich, Berne, Argovie, Soleure ?

Ce recul est une accusation grave à notre adresse. La société, aussi bien que chacun en particulier, nous n'avons pas fait tout notre devoir ; si nous ne voulons pas que cette belle et intéressante branche, cette poésie de l'agriculture dégringole, il faut que chacun fasse un nouvel effort, prenne mieux à cœur l'intérêt de cette noble cause. Comment ! après un ou deux échecs, quelques mauvaises années, on jetterait le manche après la cognée ! L'agriculture a vu bien d'autres déboires et notre infatigable insecte a prouvé encore cette année qu'il tient à récompenser celui qui sait attendre et qui ne se décourage pas.

ULF. GUBLER.

LETTRE DE M. DADANT

Hamilton (Ill.), 8 septembre 1911.

Cher Monsieur Gubler,

Je viens de recevoir votre lettre du 28 août, dans laquelle vous me rappelez ma négligence envers vous. Je me reconnais en faute et je vous avouerai que je ne me croyais pas si en retard. J'ai eu d'ailleurs beaucoup d'occupations. L'éditeur de l'*American Bee Journal*, M. York, m'a prié de reviser pour ses clients le petit ouvrage écrit par son prédécesseur Newman, et intitulé *Bees and Honey*, publié il y a 25 ans. C'est un court traité apicole pour les commençants. Puis, il m'a fallu aussi rédiger un pamphlet pour la maison Lewis. Je n'ai donc pas été oisif.

Dans une de vos lettres précédentes vous me priez de donner la méthode que je considère la meilleure pour transporter des ruches d'abeilles à très courte distance, sans en perdre, c'est-à-dire sans qu'elles reviennent à l'ancienne place. Je n'ai pas encore trouvé de méthode meilleure que celle qui est préconisée dans l'*Abeille et la Ruche*, paragraphes 556 à 568. L'important est que les abeilles sachent toutes que quelque chose d'insolite leur arrive. Donc, au lieu d'employer des précautions inutiles, il est préférable de leur faire comprendre clairement que leur ruche change de place. Comme un changement de leurs pénates n'a lieu au naturel que par l'essaimage,

ce changement par la volonté de leur propriétaire doit se fixer dans leurs petits cerveaux d'une façon aussi précise que si elles avaient essaimé. Le journal *Gleanings* a, tout dernièrement, recommandé de secouer fortement les ruches, de manière à effrayer les abeilles et les mettre en état de bruissement. Il n'est pas nécessaire d'aller jusque-là. Mais j'ai remarqué que si on ferme la ruche le soir et qu'on attende au jour pour les transporter, en ayant soin de les lâcher aussitôt l'arrivée à la nouvelle place et pendant qu'elles sont troublées et inquiètes, on en perd moins que si on les transporte de nuit en les lâchant avant le jour. Dans le premier cas, elles sortent en tourbillon et ne manquent pas de reconnaître le local. Dans le second cas, elles ont eu le temps d'oublier l'alerte et sortent une à une comme d'habitude, prenant leur vol en droite ligne comme si rien n'était arrivé. Une obstruction quelconque, une planche inclinée devant l'entrée, comme il est recommandé dans *l'Abeille et la Ruche*, les force à se retourner pour reconnaître les lieux et s'orienter, et fait toujours bon effet.

M. Langstroth, qui était un observateur hors ligne, remarqua il y a bien longtemps que si les abeilles se perdent, après transport, et reviennent à l'ancien local se grouper dans une ruche vide, on peut être sûr que si on les rapporte à la ruche, elles agiront absolument comme si elles avaient essaimé, prendront soigneusement note de leur nouveau local et ne se perdront plus.

Un commençant a, tout dernièrement, critiqué dans *l'American Bee Journal* la méthode donnée par *Gleanings*, de secouer les ruches avant de relâcher les abeilles après transport. Il soutient qu'on obtient plus de succès par un traitement amical et dit qu'il a réussi à fixer les abeilles à leur nouvelle demeure en les nourrissant de sirop au moment où il les relâche. Il semble croire que c'est par amitié pour leur propriétaire et en reconnaissance de ses bons traitements qu'elles se décident à rester au nouveau local. Je crois que c'est simplement parce que le nourrissage à ce moment-là occasionne un certain tumulte qui fait que les abeilles tourbillonnent autour de l'entrée au bon moment. Le procédé est donc probablement pratique, en tant que résultat, mais pas pour la raison que donne ce correspondant, car je ne crois pas que les abeilles s'inquiètent des bons ou mauvais procédés de leur propriétaire, si ce n'est pour le menacer de leur dard. Mais ce procédé a quelques désavantages si le nombre de ruches transportées est considérable. A ce moment-là il y a toujours un surcroît de danger de pillage, comme dans tous les cas où les ruches se trouvent dans des conditions anormales. Le nourrissage est donc dangereux dans ces circonstances.

Vous me parlez des chaleurs que vous avez eues et de la bonne

récolte de miel. Nous aussi avons eu des chaleurs plus fortes qu'à l'ordinaire, mais nous sommes habitués à ce qui en Europe semble remarquable. 38 à 40 degrés à l'ombre est une température que nous supportons peut-être plus facilement que l'Europe à cause de la sécheresse qui accompagne ces chaleurs torrides. Mais ici tout se flétrit, tout sèche sur pied. Nous avons donc eu un été sans miel jusqu'au moment où les pluies commencèrent, milieu août. Depuis, dans nos plaines basses du Mississipi, le miel a bien donné et donne encore. Ce sont les persicaires et les bidents des marais qui formeront cette saison la base de notre récolte.

Une chose à noter, c'est que le trèfle rouge, à cause de la sécheresse, a produit des corolles moins profondes que d'habitude et que les abeilles y ont puisé du miel en quantités perceptibles et sur une grande étendue du pays. Cela veut dire que nous ne sommes pas très loin de récoltes régulières sur cette fleur, soit par l'obtention d'une corolle plus courte en saisons ordinaires, soit par l'allongement de la langue de l'abeille, et peut-être par ces deux conditions réunies. L'augmentation du nombre des graines de trèfle par la fécondation que l'abeille a produite dans les fleurs à courte corolle, d'un côté, et le succès plus assuré des essaims qui ont réussi à trouver une subsistance dans ces fleurs en temps de sécheresse, de l'autre côté, indiquent la probabilité d'une évolution, lente il est vrai, mais certaine, dans la direction désirée, même si l'apiculteur n'y aidait pas de tout son pouvoir, par la sélection artificielle. Qu'on puisse arriver à faire des changements réels, soit dans les fleurs, soit dans l'insecte, par sélection, n'admet pas de doute. Il n'est pas douteux non plus que ces changements deviennent tôt ou tard fixés et permanents dans la race: Celui qui voudrait faire d'un chien de berger un chien d'arrêt, et vice-versa, s'apercevrait que les caractères fixés dans la race par sélection sont transmis de père en fils d'une façon durable. Des caractères semblables seront tôt ou tard transmis dans nos races d'abeilles, non seulement dans la physiologie de l'insecte, mais dans ses caractères psychologiques.

Vous me demandez où nous en sommes quant aux préférences américaines pour les diverses races. Nous continuons à préférer l'Italienne. Mais la Carniolienne et surtout la Caucasienne développent des qualités de fécondité et de travail remarquables. Seulement, il y a mélange, et très peu de nos éleveurs américains savent que la Carniolienne est une abeille sans anneaux jaunes. Cela vient de ce que tous nos éleveurs avaient déjà l'Italienne, de sorte qu'il y a eu croisement.

Je ne suis d'ailleurs pas étonné que certains apiculteurs suisses préfèrent la race native. La Suisse étant un pays montagneux, il doit

ÿ avoir quelque difficulté à y acclimater d'autres races. Ici, l'abeille n'existait pas. Toute race est donc neuve pour notre climat.

Mon fils aîné, Louis, qui pratique l'apiculture en grand depuis sa sortie du collège, c'est-à-dire depuis neuf ans, se loue beaucoup des abeilles caucasiennes, de leur docilité, leur fécondité, leur production de miel. Il affirme que le mélange de cette race avec l'Italienne nous a donné les meilleurs résultats. Comme la race du Caucase est, elle aussi, d'un pays montagneux, il serait peut-être bon de lui faire les honneurs d'un essai persistant, en Suisse. Pour bien s'assurer de ce qu'on en peut obtenir, il faudrait l'essayer sur une échelle suffisante. Une ou deux reines, dans un rucher, ne sont pas assez pour passer jugement. Il me semble que ceci est du ressort d'un rucher expérimental. Mais dans un pays aussi varié que la Suisse, les résultats doivent être aussi variables. Que chacun choisisse ce qui convient le mieux à sa localité, sans critiquer ce que fait le voisin de l'autre côté de la montagne.

Notre société nationale apicole s'est dernièrement réunie à Minneapolis, Etat du Minnesota, sur le Mississippi septentrional. J'y étais. Si cela peut vous être agréable j'écrirai avec plaisir une relation de ce congrès, qui est le quarante-deuxième de cette société.

C.-P. DADANT.

A PROPOS DE MIELLÉE

La miellée a été abondante cette année en juillet, août et jusqu'au milieu de septembre.

J'en ai remarqué, le 12 septembre, une véritable pluie ; les plantes, feuilles, pierres, etc., tous les sapins blancs étaient comme passés au copal.

Les tilleuls, frênes, érables, ainsi que les pruniers ont eu une abondante miellée en juillet et août.

De cette abondance de miellée devons-nous conclure que le miel brun que nos abeilles ont récolté provient uniquement de cette miellée des arbres ? Je ne crois pas, je crois même qu'il n'y en a pas la moitié.

Lors de la floraison des tilleuls à la montagne, ces derniers suaient le miel au point que ceux qui en cueillaient les fleurs étaient tout collants. Eh bien, les abeilles visitaient les fleurs, mais aucune des personnes qui ont remarqué la chose, ni moi-même, n'avons pu voir une seule abeille sur les feuilles.

Les frênes coulaient littéralement une miellée d'un goût amer ; là non plus pas une abeille.

Sur les érables de même.

Les chênes ont aussi, cette année, sué la miellée, mais je ne crois pas que les abeilles les ont beaucoup visités, le chêne donnant un miel verdâtre et cette teinte ne se trouve pas ou peu dans le miel de cet été qui est brun clair en général, couleur du miel de châtaignier et tilleul.

Tous les apiculteurs se souviennent du miel de deuxième récolte 1909 (couleur graisse de char).

La récolte de ce miel avait duré quatre ou cinq jours et correspondait à une abondante miellée des chênes.

Le miel de la montagne n'avait pas du tout cette teinte vert-noir. C'est donc les chênes qui avaient donné ce miel.

Revenons en 1911. J'ai dit que le miel en général est brun clair, les abeilles n'ont donc pas ou peu visité les chênes.

Reste le sapin, surtout le sapin blanc.

En juillet les abeilles n'ont pas récolté sur les sapins, pour la bonne raison qu'il y avait assez de fleurs dans les bois et clairières, astrances, scabieuses, etc.; mais en août et jusqu'au milieu de septembre, je ne crois pas me tromper en disant que le sapin a fourni la principale récolte, du moins en montagne et en plaine dans les ruchers situés à proximité des forêts de sapin. Le temps magnifique et calme de la première moitié de septembre a permis aux abeilles d'aller butiner très loin.

En résumé, d'après mes observations et surtout en me basant sur la couleur et le goût du miel de deuxième récolte, celui récolté en juillet et première quinzaine d'août est composé en grande partie de miel de châtaigniers, fleurs des bois et autres. Celui récolté fin août et septembre en grande partie de miel de sapin blanc.

Ce miel est-il bon pour l'hivernage des abeilles ? A mon avis, oui, et je l'estime préférable au meilleur sirop — n'en déplaie aux trop nombreux amis de ce dernier.

Exemple : 1907 année abondante en miellée, printemps 1908 colonies superbes.

1909, abondante miellée de chênes, excellent hivernage 1909-1910.

Je reconnais que le sirop, s'il est bien fait, convient également pour l'hivernage, mais je vous en prie, chers collègues apiculteurs, n'en parlez pas cette année et surtout n'en donnez pas, vos abeilles s'en trouveront bien et vous prouveront leur reconnaissance l'an prochain.

St-Cergue, le 27 septembre 1911.

C. AUBERSON

LES EXPÉRIENCES D'UN DÉBUTANT (*Suite*)

(Voir page 180).

Produit des ruches claustrées (fin 1910). — Cette année-ci les produits des abeilles ont été maigres, très maigres. Jamais encore pendant les sept campagnes que je viens de faire, même au premier début de mon noviciat, jamais je n'avais été réduit à la portion congrue comme en l'an de grâce 1910. Et certes mes colonies étaient belles, les claustrées en tête. Mais là où il n'y a rien, le roi perd ses droits ! Inclignons-nous et... préparons-nous pour la revanche.

Que je vous apprenne tout d'abord, mon cher débutant, qu'aucune de mes colonies n'a essaimé.

Voici maintenant le relevé de la récolte des internées qui nous intéresse plus spécialement.

Le n° 1 (toujours en tête celui-là) m'a donné (je me voile la face) 27 livres de miel coulé. Les autres 20 et 15 livres ; disons 20 livres en moyenne. C'est bien peu. Mais je ne suis peut-être pas le plus malheureux en cette année de misère ! J'ajoute que c'est du nectar de seconde récolte exclusivement, ou à peu près.

Il y en a bien eu du miel de première récolte, et plutôt davantage. Je l'avais constaté. Seulement il a été entièrement consommé pour l'élevage du couvain en juillet et commencement d'août.

Enfin, tout de même, 20 livres de miel par ruche claustrée, en 1910, c'est encore supérieur à ce que l'on a obtenu ailleurs, dans ma région, si je suis bien informé. Et comme tout est relatif, ici-bas, je n'en rougirai pas trop, car j'ai le sentiment bien net que cela n'a pas dépendu de moi, ni de ma cheminée claustrante à coup sûr, attendu que mes colonies étaient aussi bien préparées pour la miellée de 1910, si ce n'est mieux, que pour celle de 1909.

Enseignement à retenir de ces quatre séries d'essais de claustration. — Le premier enseignement qui découle, croyons-nous, de ces diverses séries d'essais, c'est que la claustration, autrement dit l'internement des abeilles, est éminemment favorable à la quiétude et à la tranquillité nécessaires à nos colonies *pendant leur hivernage*.

Le second enseignement qui peut être tiré, croyons-nous, de ces quatre séries d'essais, c'est que la claustration est nettement profitable à la conservation de l'énergie, de la vigueur des abeilles, soit de la santé et de la *vitalité de la race* qui vit dans un *lieu hygiénique*.

Le troisième enseignement que nous discernons dans les constatations enregistrées au moyen de ces quatre séries d'essais, c'est que

l'internement est encore éminemment favorable au développement naturel, ou normal, de la colonie, au moment où, sortant de son état de douce somnolence, elle commence à s'adonner à l'élevage progressif et continu du couvain. Les variations brusques des conditions atmosphériques, si préjudiciables à ce développement normal quand il s'agit de ruches non claustrées, n'ont plus du tout les mêmes conséquences pour une population soumise à la réclusion forcée. Plus ces variations, sautes de température, retour du gel ou de la neige, apparition des vents du nord, sont fréquentes et nuisibles, en d'autres termes plus les printemps sont redoutables et néfastes à la gent butineuse, plus aussi les avantages de l'internement seront réels et importants dans leurs conséquences. *La colonie cloîtrée se repose mieux, plus longtemps, elle reprend son activité un peu plus tard. Mais alors, protégée efficacement contre les retours intempestifs des agents atmosphériques, cette colonie poursuivra cette activité commencée d'une façon sûre et continue.* Au moment décisif, qui a nom miellée, la colonie cloîtrée sera prête, absolument prête pour la récolte du nectar, et *en avance notable sur ses rivales non internées.* Il nous semble entendre la butineuse claustrée répéter le vers éternellement vrai de La Fontaine : « Rien ne sert de courir, il faut partir à temps ».

Une quatrième indication, qui ressort de ces quatre séries d'essais, c'est que la claustration, réalisée par un dispositif rationnel, est *tout spécialement désignée dans les contrées à hivers longs et rigoureux.* En effet l'amélioration des conditions hygiéniques de l'habitation et la tranquillité obtenues par ce perfectionnement limiteront nécessairement la consommation en miel des abeilles à un strict minimum. Elles seront dès lors mieux à même d'attendre leur première sortie de propreté parce que leurs excréments seront moins volumineux et que la contrainte les éprouvera moins.

Le cinquième enseignement que nous voulons retenir de ces quatre séries d'essais c'est que la *ruche claustrée est supérieure, et de beaucoup, au point de vue du rendement en miel,* but final de l'apiculteur, en d'autres termes qu'elle réalise un progrès certain et important.

Ces séries d'essais démontrent, dès lors, sixièmement, que tout apiculteur, mobiliste ou non, a un intérêt évident, profit et plaisir, à *claustrer normalement toutes ses ruches,* et à répondre ainsi affirmativement au point d'interrogation que notre maître, M. Crépieux-Jamin, nous posait dans la chronique apicole à laquelle il a été fait allusion.

Voilà pour les enseignements d'ordre général, de principe dirons-nous.

En ce qui concerne les enseignements d'ordre secondaire, ou de détails, il nous semble que la première constatation qui résulte des quatre séries d'essais de claustration précitées, c'est que notre sous-sol claustrant a fait ses preuves de façon incontestable. Nous croyons pouvoir affirmer, sans exagération, que ce sous-sol claustrant a non seulement reçu le baptême du feu, mais que *son emploi et son efficacité sont sanctionnés par les leçons de l'expérience et consacrés par l'usage.*

(A suivre.)

M. BOSSET, prof.

RAPPORTS DE LA SECTION DES ALPES

Le 14 mai 1911 a eu lieu à Aigle, au café Jeanneret, l'assemblée de printemps de la Section d'apiculture des Alpes.

M. Eugène Chamorel, président, en ouvrant la séance, remercie les 42 membres présents d'avoir répondu à l'appel du comité. Il engage les sociétaires à ne pas négliger d'assister aux deux assemblées annuelles, c'est un excellent moyen de se retremper au contact de nos vieux et habiles praticiens. Après une année terrible comme 1910, chacun a besoin de réconfort et d'encouragement ; où trouverions-nous de nouvelles forces et de nouvelles espérances si ce n'est au contact de nos amis qui sont toujours solides au poste, malgré les revers inhérents au métier d'apiculteur. M. Chamorel constate cependant avec amertume que quelques apiculteurs, heureusement peu nombreux, n'apportent pas tout le soin et toute la propreté désirables dans leurs ruchers. On voit traîner des ustensiles apicoles en désordre et sales dans le voisinage de lieux qui n'ont rien d'hygiénique. Il insiste, avec raison, sur la grande propreté qui doit régner au rucher et qui est un des premiers facteurs du succès en apiculture ; il engage les apiculteurs qui se laissent aller au découragement à se ressaisir et à renaître à l'espérance.

Notre ruche des Alpes se peuple d'une façon réjouissante. A peine âgée d'une année, elle compte déjà 81 membres. La reine est jeune et vigoureuse, les faux-bourçons sont rares mais utiles et les ouvrières butinent avec ardeur dans le champ immense de l'art apicole.

Les frais de mise en train de notre section ont livré de rudes assauts à la caisse qui, comme les ruches en 1910, se trouve très légère. Ce malaise ne sera que momentané et bientôt les rouages administratifs et financiers rouleront sur billes : *Aller Anfang ist schwer*, disent avec raison les Allemands.

Bientôt nous pourrons voir sur tous les bords de miel des Alpes

la très artistique étiquette de la section, dessinée par M. Frédéric Rouge, artiste peintre à Ollon.

Les délégués à la Fédération vaudoise et à la Romande présentent de très intéressants rapports. La question de l'abonnement obligatoire au *Bulletin* est étudiée un peu partout dans les sections. Répandons le plus possible notre *Bulletin*, n'est-ce pas là le meilleur moyen de faire entendre notre voix, nos vœux, nos revendications, nos conseils, en un mot de soigner les intérêts directs de l'apiculture.

Le comité, qui est réélu par acclamation, s'entendra avec la direction de la fédération pour obtenir une conférence lors de l'assemblée d'automne qui aura lieu à Blonay.

Après l'assemblée, les participants vont visiter le rucher de MM. de Siebenthal, apiculteurs à Aigle. Malheureusement, le temps indécis a empêché la formation pratique d'essaïms artificiels prévue au programme, opération qui aurait vivement intéressé les débutants.

De tous côtés, les nouvelles des ruches sont réjouissantes. A part les déchets inévitables à la suite de la néfaste campagne de 1910, les ruches qui ont doublé le cap sont bonnes et même très bonnes. La récolte bat son plein et les beaux jours de mai ont vite eu fait de ramener la vie et l'espérance au rucher. Encore quinze à vingt jours et les extracteurs ronfleront à qui mieux mieux.

Nous insistons encore sur le fait que tous les apiculteurs, même ceux qui ne se rattachent pas à une section, doivent se faire un devoir d'honneur de s'abonner au *Bulletin*, qui est le trait d'union entre tous ceux qui s'occupent des gentes avettes.

Un chaleureux merci à notre vaillant comité et à nos amis d'Aigle qui nous ont reçus avec leur traditionnelle cordialité.

. . .
St-Légier, le 26 septembre 1911.

Dimanche 24 septembre a eu lieu, au buffet de la gare de Blonay, l'assemblée d'automne de la Société d'apiculture, section des Alpes. M. Chamorel, président, ouvre la séance en souhaitant aux quarante membres présents une chaleureuse bienvenue. Huit nouveaux membres demandent leur entrée dans la section; ils sont reçus avec empressement, ce qui porte le nombre des membres de la ruche à 80. Il importe de plus en plus d'étendre notre champ d'activité et de ramener à nous tous les indécis et les isolés. Nous parviendrons, étant nombreux, à lutter contre la déplorable routine, contre les vieux préjugés et à faciliter le développement toujours plus grand de l'apiculture rationnelle dans notre canton et spécialement dans le rayon

d'activité de notre section des Alpes. Après avoir expédié les questions administratives, M. le président présente à l'assemblée M. Berger, de Mont-sur Rolle, inspecteur régional pour la loque, qui a bien voulu venir nous entretenir de cette terrible maladie et des moyens plus ou moins efficaces d'en préserver son rucher. M. Berger a pu se convaincre, depuis qu'il inspecte officiellement les ruches, combien sont grands les ravages causés par cette terrible loque. C'est par plusieurs centaines que les ruches ont été détruites l'année dernière dans le Jura. Il n'y a, paraît-il, pas à hésiter : quand une ruche est loqueuse, il n'y a que le feu qui purifie complètement. Les remèdes préconisés souvent à grands coups de réclame, sont sans effets ou à peu près. M. Berger a indiqué les moyens de reconnaître la loque dans son rucher : au premier coup d'œil, en levant le couvercle des cadres rapidement, on peut, d'après le groupement des abeilles sur les cadres, dire presque à coup sûr si sa ruche est loqueuse. En tous les cas, en examinant les cadres du milieu, on sera renseigné. Si les opercules du couvain sont légèrement enfoncés, quelquefois percés d'un petit trou au milieu, il y a la loque. En plongeant une allumette dans une de ces cellules suspectes, on retire une bouillie gluante, couleur café au lait, c'est la loque. La loque puante et la loque gluante sont les formes les plus pernicieuses. Le couvain refroidi a beaucoup de chances de devenir un foyer loqueux. Lorsqu'il aperçoit les premiers symptômes de loque, M. Berger emploie avec succès un mélange de deux parties d'acide formique, deux parties d'eau et une partie d'alcool bon goût. Il est incontestable que la loque atteindra plus facilement un rucher en désordre, sale, mal surveillé et en butte aux variations brusques de température. La maladie étant contagieuse, il va sans dire qu'un rucher, même le mieux tenu, n'est pas complètement préservé, mais il a plus de chance d'éviter la contagion. M. Berger insiste auprès de tous les apiculteurs pour qu'ils luttent par tous les moyens possibles contre le fléau de la loque si l'on veut arriver, non à la faire disparaître complètement, mais du moins à en atténuer considérablement les funestes effets.

Le brillant exposé de M. Berger est vivement applaudi et M. Chamorel, président, remercie chaleureusement le conférencier.

Le joyeux bourdonnement des causeries particulières qui fait suite à la conférence de M. Berger, annonce que la ruche des Alpes n'est point loqueuse et le délicieux loquicide des parchets de Blonay, généreusement offert par les apiculteurs de la contrée, est un sûr garant que la mélancolie n'atteindra pas notre cohorte.

Ollon a été choisi comme lieu de réunion pour l'assemblée du printemps prochain.

Aloïs MICHAUD.

Résultats provisoires du recensement des ruches en 1911

comparés avec les résultats des recensements précédents.

	1876	1886	1896	1901	1911		Total
					Ruches en paille	Ruches mobiles	
1. Zurich	15418	20060	23752	22122	1792	21821	23613
2. Berne	38984	40944	48191	51183	7012	42953	49965
3. Lucerne	16097	15970	25466	22498	3317	20462	23779
4. Uri	383	908	1198	1371	23	1076	1099
5. Schwytz	2015	3320	5282	4960	533	3706	4239
6. Unterwald-le-Haut .	622	1052	1562	1724	153	1386	1739
7. Unterwald-le-Bas .	472	965	1415	1357	160	1204	1364
8. Glaris	814	1508	1600	1788	238	1409	1647
9. Zoug	1857	2642	3683	3359	124	2983	3107
10. Soleure	8490	10509	13111	11621	798	9243	10041
11. Fribourg	7254	8831	8644	10554	1676	6967	8643
12. Bâle-Ville	228	509	537	291	10	386	396
13. Bâle-Campagne .	5152	4628	5949	6027	1539	3626	5165
14. Schaffhouse . . .	1427	1888	2427	2107	134	2521	2655
15. Appenzell R.-E.	2206	2199	3143	3089	955	1231	2186
16. Appenzell R.-I. .	471	589	790	670	271	124	395
17. St-Gall	9158	13907	19072	15782	2625	10523	13148
18. Grisons	5915	7674	10444	8735	1550	7535	9085
19. Argovie	14629	15952	18231	18121	2549	15763	18312
20. Thurgovie	8827	8984	13505	10220	1355	9264	10619
21. Tessin	3342	4794	5935	6658	828	4122	4950
22. Vaud	23067	27158	25914	23498	3774	12487	16261
23. Valais	3748	5403	7139	7543	670	5648	6318
24. Neuchâtel	4723	4589	5000	5218	582	3074	3656
25. Genève	1821	2401	2119	2048	90	1651	1741
TOTAL	177120	207384	254109	242544	32758	191165	223923

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE FRIBOURG

Exposition de miel. — L'essai du groupe gruyérien de la Société fribourgeoise d'apiculture, qui a organisé à Bulle une exposition-vente de miel provenant des ruchers des membres de la société, a dépassé les espérances du comité. Rapidement installée, sans préparation, peut on dire, l'exposition compte cependant vingt-trois exposants.

Le jury, composé de M. l'abbé Colliard, président central de la société, et de M. Victor Chatton, député, à Romont, a fonctionné et a primé vingt et un exposants. Il a délivré quatre diplômes de première classe, onze de seconde classe et six de troisième classe.

SOCIÉTÉ ERGUEL-PRÉVOTÉ

Dimanche 21 août avait lieu la quatrième journée du cours d'apiculture de l'Erguel-Prévôté. Le cours a duré de 8 h. du matin à 11 h. 1/2. Il était donné par M. Chausse, instituteur à Péry, qui a fourni de très intéressantes explications.

Une assemblée des apiculteurs a suivi, dès 11 h. 3/4. Une révision des statuts, rendue nécessaire par l'assurance obligatoire instituée contre la loque, a été acceptée à l'unanimité. Il en a été de même d'une proposition figurant à l'ordre du jour et tendant à ce qu'une prochaine assemblée ait lieu à Courtelary le 24 septembre à propos de l'exposition d'agriculture. Pour ce qui concerne le contrôle du miel, il a été décidé que le comité devra étudier les voies et moyens de rendre les prescriptions plus sévères. D'autres résolutions moins importantes ont encore été prises, puis les apiculteurs ont visité quelques ruches.

L'assemblée a été coupée en deux par un dîner qui a fait honneur au tenancier du Café Viennois, M. Hess, qui l'a servi. Ce fut un repas tout à fait remarquable par la qualité.

A propos du compte rendu de cette assemblée, on nous prie de rappeler le dernier paragraphe de l'art. 2 des statuts, ainsi conçu :

« Tout membre de la section est par le fait membre de la Société romande et doit faire partie aussi de la Caisse d'assurance contre la loque, pour le Jura. »

SOCIÉTÉ SUISSE DES AMIS DES ABEILLES

La Société suisse des amis des abeilles a tenu son assemblée générale les 8 et 9 octobre à Aarau, sous la présidence du Dr Kramer ;

environ 500 apiculteurs de tous les cantons de la Suisse allemande étaient présents. Après le discours d'ouverture, M. Göldi, dans un rapport magistral, a retracé la marche de la société pendant les cinquante années de son existence. Ensuite M. Leuenberger a exposé les causes de l'énorme diminution des ruches constatée dans le dernier recensement fédéral et la leçon que nous devons en tirer ; le jury des colonies exposées a trouvé en M. Frey un rapporteur entendu et plein d'humour ; M. Jüstrich a chanté les louanges de la race noire et appuyé surtout sur l'importance d'une couleur uniforme. M. le Dr Fehlmann traitait la microscopie du miel et montrait dans des projections admirablement réussies les différentes falsifications.

A 7 heures, il y eut banquet à la cantine ; nous étions malheureusement placé trop loin des nombreux orateurs pour entendre et comprendre les choses intéressantes qui ont été dites.

Dans la séance du lendemain, les comptes de l'année, avec 53,910 fr. 77 de recettes et 37,476 fr. 40 de dépenses, furent approuvés par les délégués ; ensuite le comité fut réélu par acclamation. Comme troisième objet à l'ordre du jour figurait une proposition de la section du Seeland, qui demandait le changement d'un article du contrôle du miel, conçu en ces termes : « Du contrôle sont exclus les sociétaires qui possèdent des ruchers en dehors du territoire de notre société. » La section du Seeland demandait que cet alinéa fût changé comme suit : « Du contrôle sont exclus les apiculteurs qui possèdent des ruchers en dehors des frontières de la Suisse. »

M. Haudenschild, dans un rapport bien documenté, exposait que l'analyse des chimistes suisses avait prouvé qu'il n'y avait aucune raison de taxer les miels de la Suisse romande de *minderwertig* pour nos collègues de la Suisse allemande. Malgré cette chaude défense, l'assemblée a voté à une grande majorité le rejet de la proposition.

La loque paraît faire de terribles ravages dans le Tessin et la lutte contre cette maladie impose à la Société suisse de lourds sacrifices ; le comité proposait donc de majorer fortement la taxe que les membres tessinois devaient payer en redevance et cette proposition fut admise malgré une vive opposition du délégué du Tessin, qui fit même appel aux sentiments patriotiques de ses collègues.

Des sections qui depuis des années n'avaient pas donné des signes de vie, ayant fait leur *mea culpa* devant la menace d'être exclues de la société, furent de nouveau reçues en grâce.

Après le dîner à la cantine, où M. Göldi a porté un toast vibrant aux sociétés argoviennes d'agriculture et d'apiculture, on se rendit à l'exposition qui était installée tout près à l'occasion du centenaire de la fondation de la Société argovienne d'agriculture. L'apiculture

occupait un vaste emplacement au sud, à côté des produits du jardin. Nous n'avons pas encore vu d'exposition cantonale aussi riche et aussi artistement arrangée ; par place la décoration risquait de supplanter l'effet des produits ; ce sont surtout les sections d'Aarau, du Seetal et du Freienamt qui par leur richesse et l'admirable arrangement attiraient le regard de loin déjà ; Laufenburg, Zofingue, Suhrenthal, Baden, Frickthal et beaucoup d'autres méritaient tous nos éloges ; il n'y avait guère de médiocre. Les miels étaient bien épurés et proprement étiquetés, les rayons des capotes et cloches de verre d'un aspect à faire venir l'eau à la bouche. Les dérivés de miel, leckerlés, biscomes, tablettes de toutes espèces faites au miel pur ne manquaient pas et furent vendus par d'accortes Argoviennes.

Naturellement la cire et ses produits occupaient une grande place et figuraient sous toutes les formes ; là encore, l'art a joué un rôle important, ces gnomes dans leurs différentes positions ont jeté une note gaie dans l'ensemble. A mentionner les articles de la maison Brogle frères.

La partie scientifique était particulièrement intéressante ; les sections avaient exposé leurs statistiques des membres, des produits, leur comptabilité, les résultats des pesées, des photographies de ruchers, des analyses de falsifications, des miels de différentes années de 1899 à 1911, les ennemis des abeilles, etc., on aurait aimé y séjourner des heures et des heures pour examiner à fond ces travaux d'une si haute importance.

Dans le matériel, ruches, outils et machines, nous n'avons rien trouvé de bien nouveau ; il paraît cependant que l'extracteur à cages mobiles fait peu à peu son entrée dans les grandes exploitations malgré ses grandes dimensions.

Les abeilles vivantes étaient placées à quelque distance de là ; cette exposition donnait une image fidèle de la Rassenzucht, telle qu'elle est pratiquée par nos collègues de la Suisse allemande ; l'abeille noire seule était représentée ; quantité de ruchettes contenaient des majestés du plus pur noir. Nous nous demandions pourquoi cette sélection de la race commune ne fait pas plus de progrès chez nous ? Serait-ce peut-être parce que les conditions du climat ou des terrains ne sont pas les mêmes que chez nos confrères ? Ou serait-ce parce que nous nous trouvons entre la Suisse allemande et la France où, comme en Amérique, l'abeille italienne est la préférée ? Dans le dernier numéro de *l'Apiculture nouvelle*, M. Crépieux-Jamin rompt une lance en faveur de la jaune pure, après avoir fait des expériences pendant bien des années ! Mais 1911, où nos croisées ont de nouveau fait merveille, nous laisse bien perplexes.

Nous avons quitté cette partie de la grande exposition en regret-

tant d'avoir si peu de temps à notre disposition et en félicitant sincèrement nos collègues argoviens du brillant succès, il serait difficile de faire mieux.

U. GUBLER.

FRANCE

Dans l'*Economiste français*, M. Daniel Bellet signale l'appauvrissement du rucher français et le développement de l'apiculture en Amérique.

C'est ainsi que, en 1862, on estimait que la récolte du miel dans notre pays représentait au moins 18 millions de francs, tandis qu'elle n'atteignait pas 14 millions en 1882, et, onze ans plus tard, cette valeur descendait à moins de 11 millions. La production du miel ne présente une réelle importance que dans le nord de la Bretagne, un peu dans le sud-ouest de Paris et dans la région de l'Oise, quelque peu du côté du Rhône supérieur et aussi vers la Corrèze. Aussi bien, les miels français ne parlent pas aux yeux comme ceux que l'on rencontre sur les tables anglaises ou suisses. Et encore maintenant, malgré les efforts de tant de sociétés apicoles, on n'a pas suffisamment modifié les types de ruches, les procédés d'élevage et les méthodes de récolte du produit.

C'est tout le contraire de ce qui s'est passé aux Etats-Unis, où l'on a perfectionné l'apiculture primitive, où des journaux spéciaux se tirant à un grand nombre d'exemplaires vulgarisent les meilleures méthodes et facilitent l'obtention de bons résultats. On a pu s'apercevoir de ce développement de l'apiculture en Amérique au grand congrès spécial qui s'est tenu, il y a déjà plusieurs années, à Washington. Il faut dire que, dès 1892, la production du miel dans la Confédération représentait une valeur de 75 millions de francs au moins. On ne vendait guère que pour 7 à 8 millions de cire parce que l'on cherchait plutôt la production du miel que celle de ce second produit.

On pourrait citer telle ferme du Texas qui s'est fait une spécialité de l'élevage des reines d'abeilles, et qui est arrivée à en vendre dans son année 2000, à un prix oscillant entre 10 et 22 francs. En Californie, se trouve le grand centre apicole de la Confédération. Le miel s'expédie en boîtes ressemblant aux bidons de pétrole et pesant 25 kilogrammes. Ce ne sont pas seulement les Etats-Unis, mais aussi l'Angleterre et l'Allemagne qui sont friands de ce miel de la Californie du Sud. L'apiculteur n'a pas besoin de posséder un bien grand capital, car ses abeilles vont butiner un peu partout sur les terres

privées ou les terres publiques, ce dont personne ne se plaint, les abeilles remplissant de façon toute patiente un rôle des plus précieux au point de vue de la culture générale et de la végétation.

NOUVELLES DES RUCHERS

M. Pahud, Correvon, 16 septembre. — En août, il n'y a pas eu la moindre augmentation ; la campagne a été brûlée par un soleil torride et on pouvait parcourir de grandes étendues de terrain sans trouver une seule fleur. Les ruches sont en bon état : celles qui ont des reines de l'année ont encore du couvain, les provisions sont abondantes et si l'hiver n'est pas trop mauvais, on peut espérer une bonne traversée.

M. J. Mahon, Courfaiivre, 5 octobre. — La mise en hivernage s'est faite dans de bonnes conditions. Les ruches ont de fortes populations en général, qui couvrent bien serrées de 10 à 12 cadres avec une forte proportion de jeunes abeilles. Dans les ruches où il se trouve de jeunes reines, il n'était pas rare de trouver, ces derniers jours, de 4 à 5 rayons pleins aux trois quarts de couvain de tout âge ; aussi ai-je pu renforcer deux ou trois colonies un peu faibles avec du couvain près d'éclorre pris aux fortes, une opération que je n'avais encore jamais pu faire à cette époque.

Un seul point noir, la trop grande proportion de miellat qui se trouve dans les ruches mélangé avec les kilos de sirop donnés en complément.

Espérons que l'hiver ne sera pas trop rigoureux et qu'il ménagera quelques bons jours de sortie à nos braves petites ouvrières.

COMMUNIQUÉ

On m'écrit de Londres que les apiculteurs anglais sont dans la jubilation ; jamais ils n'ont récolté autant de miel et uniquement sur le trèfle blanc.

On cite comme record une ruche qui a donné 147 livres anglaises (soit 132 livres suisses).

Les guêpes sont si nombreuses que l'on doit récolter les fruits pour les mettre à l'abri de leurs dégâts.

A. W.

BIBLIOGRAPHIE

Nous avons reçu de M. R. Keuter une photographie qui représente le Dr Dzierzon à côté de son Zwillingstock lors de l'exposition de Heidelberg en 1894 ; nous remercions vivement M. Keuter de son aimable attention.

Pour ceux de nos lecteurs qui lisent l'allemand, nous recommandons un délicieux petit traité sur le miel et son emploi qui porte le titre : *Deutsches Honigbüchlein von Reinhold Michaelis*, dont la 4^{me} édition vient de paraître chez Michaelis, à Leipzig.

Yverdon 1894

Médaille d'argent

1^{er} prix avec médaille

Berne 1895

Etablissement Apicole



La Croix = Orbe

Prix de 1^{re} classe et médaille

Genève 1896

3 médailles d'argent et 3 premiers prix

Lausanne 1910

ESSAIMS * REINES

REINES

		<i>Avril</i>	<i>Mai</i>	<i>Juin</i>	<i>Juillet</i>	<i>Août, Sept., Oct.</i>
Italiennes noires pures	Fr.	8.—	7.—	6.—	5.—	5.—
Croisées	»	7.—	6.—	5.—	4.—	4.—

ESSAIMS

Italiennes ou noires, le k°	Fr.	20.—	18.—	16.—	14.—	12.—
-----------------------------	-----	------	------	------	------	------

Les reines et essaims sont expédiés franco dans toute la Suisse.
 Une reine morte en voyage, retournée de suite dans sa boîte cachetée, est remplacée.

Prière de faire les commandes d'essaims le plus longtemps à l'avance, ceci dans l'intérêt même du client.

RUCHES EN PAILLE POUR TRANSVASER

COLONIES EN RUCHES FIXES OU A CADRES

Essaims et ruches mères garantis avec jeune reine.

OUTILLAGE COMPLET POUR APICULTEURS

Ruches tous systèmes, à fr. 25.—, 28.—, 32.—.

EXTRACTEURS, MATURATEURS, BIDONS

Nourrisseurs de tous systèmes.

Rucher D-B, modèle 1910, à plateau mobile et toit à charnières, à fr. 32.—

Ayant obtenu le premier prix à Lausanne 1910.

Cire gaufrée laminée en bande continue.

N° 1.	Fondation épaisse pour chambre à couvain	Fr. 5.30
N° 2.	» moyenne pour hausse	» 5.80
N° 3.	» extra-mince pour sections	» 7.—

livrable en feuilles ou en rouleaux. — **GROS ET DÉTAIL.**

L'Etablissement s'occupe de tout ce qui concerne l'apiculture.

Prix-courant 1911 à disposition franco et gratis.